



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
Mairie de Mouterhouse
Place de la Mairie
57620 MOUTERHOUSE

Dossier suivi par :
Tél. : 03 87 28 30 87
Fax : 03 87 09 79 32
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
Réf. : AS
Code : ASPE-L11

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la restauration de la continuité écologique du ruisseau du « Krappenthal » en partie amont.

Metz, le 13 avril 2015

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Restauration de la continuité écologique avec aménagement de trois anciennes digues d'étangs et remplacement d'un busage en mauvais état en partie amont dans la vallée du « Krappenthal ».**

Ce dossier a été déposé par :

OFFICE National des Forêts
Agence de Sarrebourg
24 rue de Phalsbourg
57403 SARREBOURG

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2015-25** en date du 13 avril 2015 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER